



**DEMARCHES EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES AU
CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES (CFE)**



PERSONNE MORALE

A – CAS DE MODIFICATION :

**MODIFICATIONS RELATIVES AUX RAISON SOCIALE, OBJET SOCIAL, ADRESSE
SIEGE SOCIAL, CHANGEMENT DE GERANT / DIRIGEANT, CESSION DE PARTS
SOCIALES, ETC**

1. Dossier à constituer :

- un questionnaire dûment rempli (Déclaration Mo), disponible sur le site web du CFE ;
- une photocopie de la carte nationale d'identité pour les nationaux, de la carte consulaire pour les ressortissants de CEDEAO ou du passeport pour les étrangers ;
- une photocopie du titre de séjour notamment la carte de séjour, le certificat de résidence ou le visa pour les étrangers ;
- une copie de l'acte de mariage pour les mariés ;
- une déclaration sur l'honneur de non condamnation disponible sur le site web du CFE ;
- Une (01) copie du procès – verbal de modification
- Une (01) copie actualisée des statuts de l'entreprise
- Une (01) copie de l'acte de cession des parts pour les cas de cession de parts sociales
- Une (01) Copie des pièces d'identité des associés
- Une (01) Copie de la carte unique de création d'entreprise
- une (01) photo d'identité du gérant ou du dirigeant de l'entreprise ;

2. Paiement de frais de prestation :

- **24.125 Fcfa** pour les nationaux et ressortissants de la CEDEAO ;
- **29.125 Fcfa** pour les étrangers (ressortissants hors CEDEAO).

3. Délai moyen de traitement : 48 heures

CONTACTS

CFE

Angle Avenue de la Présidence et

Avenue Georges Pompidou

BP. 3210 LOME-TOGO

Tél. : (228) 22 20 63 60 / 22 23 29 00

E-mail : cfe@cfetogo.tg / Site Web: www.cfetogo.tg